

FNB ether Evolve

30 juin 2025

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers intermédiaires complets du fonds de placement. Vous pouvez obtenir les états financiers intermédiaires du Fonds gratuitement, sur demande, en composant le 1-844-370-4884, en nous écrivant à Evolve Funds, 161, Bay Street, Suite 1210, Toronto (Ontario) M5J 2S1, ou encore en visitant notre site Web, à l'adresse www.evolveetfs.com, ou celui de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com. Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration du fonds de placement, le dossier de vote par procuration ou l'information trimestrielle.

FNB ether Evolve

30 juin 2025

Objectif et stratégies de placement

L'objectif de placement du FNB ether Evolve (le « Fonds ») est de fournir aux porteurs de parts une exposition aux mouvements quotidiens du cours de l'ether en dollars américains tout en réduisant au minimum l'erreur de réplication en utilisant les avantages des processus de création et de rachat offerts par la structure de fonds négociés en bourse.

Risque

Au cours de la période visée par le présent rapport, aucun changement apporté au Fonds n'a modifié considérablement le niveau de risque associé à un placement dans le Fonds. Les investisseurs éventuels devraient lire le plus récent prospectus du Fonds et examiner la description des risques qui s'y trouve.

Résultats d'exploitation

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2025, les parts de FNB non couvertes libellées en dollars canadiens ont enregistré un rendement de -32,4 %, comparativement à un rendement de -28,7 % pour les parts de FNB non couvertes libellées en dollars américains. Au 30 juin 2025, l'actif net du Fonds s'établissait à 45,9 millions de dollars.

Commentaires du gestionnaire de portefeuille

Au premier semestre de 2025, l'ether a affiché un rendement total décevant et inférieur aux marchés des cryptomonnaies dans leur ensemble, car les capitaux se sont tournés vers le bitcoin et d'autres solutions de rechange. Ce recul intervient en dépit d'une série d'obstacles macroéconomiques et structurels qui continuent de renforcer les perspectives de placement à long terme d'Ethereum. Il est important de noter que l'adoption récente de la loi GENIUS aux États-Unis a créé un cadre réglementaire clair pour les cryptomonnaies stables libellées en dollars, qui sont presque toutes fondées sur Ethereum. Cette avancée renforce son rôle central dans la croissance de la finance sur chaîne de blocs et de la jetonisation des actifs du monde réel¹.

En outre, l'adoption par les institutions s'accélère. Au premier semestre de 2025, les produits négociés en bourse de l'ether ont généré plus de 2,8 milliards de dollars de rentrées au premier semestre de 2025, les actifs sous gestion dépassant 14 milliards de dollars². Pendant ce temps, des sociétés ouvertes de trésorerie en ethers sont lancées. Par exemple, le stratège de Wall Street, Tom Lee, a comme but de créer la « microstratégie de l'ether ». BitMine a annoncé un placement privé de 250 millions de dollars visant à mettre en œuvre une stratégie d'achat liée à l'ether, dont elle souhaite faire son principal actif de réserve³.

Les investisseurs demeurent prudents, malgré ce contexte favorable. Les taux d'intérêt élevés et un appétit moindre pour le risque en général ont limité les flux vers les jetons numériques de substitution, tandis que le bitcoin continue de dominer l'actualité et les flux de capitaux. Pourtant, sous la surface, les arguments structurels en faveur de l'ether sont sans doute plus solides que jamais. La loi GENIUS, l'explosion du nombre de cryptomonnaies stables, les gains d'efficacité de la couche 2 et l'afflux record d'investisseurs institutionnels suggèrent tous que l'ether consolide tranquillement sa position de chef de file dans l'écosystème des actifs numériques. Bien que les prix puissent demeurer volatils à court terme, ces facteurs à long terme laissent entrevoir un rebond potentiel de l'ether au second semestre, lorsque les conditions macroéconomiques se stabiliseront.

1) <https://cointelegraph.com/news/wall-street-piles-in-to-ethereum-as-stablecoins-are-greenlit-and-rw-as-expand>

2) <https://cointelegraph.com/news/crypto-etp-inflows-first-half-2025-last-year-17-8-billion>

3) <https://www.cnn.com/2025/06/30/wall-street-strategist-tom-lee-is-aiming-to-create-the-microstrategy-of-ethereum.html>

Événements récents

Les tensions commerciales se sont aggravées en 2025, les États-Unis envisageant d'imposer de nouveaux tarifs douaniers à leurs principaux partenaires commerciaux, dont le Canada et le Mexique, et de prendre des mesures de riposte plus larges à l'encontre d'autres pays. Les pays touchés pourraient riposter avec leurs propres tarifs douaniers, accroissant davantage l'incertitude liée au commerce mondial. Ces événements ont contribué à accroître la volatilité des marchés et pourraient perturber les chaînes d'approvisionnement mondiales, en particulier dans les secteurs commerciaux. La durée et l'incidence de ces événements demeurent incertaines, par conséquent, leurs répercussions financières sur les placements ne peuvent être estimées à l'heure actuelle.

Opérations entre parties liées

Evolve Funds Group Inc. (le « gestionnaire »), société constituée sous le régime des lois de l'Ontario, est le fiduciaire, le gestionnaire et le conseiller en valeurs du Fonds et est responsable de l'administration quotidienne du Fonds. Le Fonds verse des frais de gestion annuels au gestionnaire en contrepartie de ses services. Les frais de gestion versés au gestionnaire sont considérés comme des opérations entre parties liées, car le gestionnaire est considéré comme une partie liée du Fonds. Les frais de gestion sont présentés à l'état du résultat global des états financiers annuels du Fonds et font l'objet d'une analyse plus détaillée ci-dessous.

Le Fonds est autorisé à acheter, vendre et détenir des titres de certains émetteurs qui sont directement ou indirectement liés au gestionnaire. En ce qui concerne les placements dans des émetteurs liés, le gestionnaire s'est appuyé sur l'approbation qu'il a reçue du Comité d'examen des investissements (« CEI »). Le gestionnaire se conforme à ses politiques et procédures actuelles à l'égard des placements auprès des émetteurs liés et se rapporte régulièrement au CEI.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés en fonction d'un taux de 0,75 % par année de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds. Les frais sont cumulés quotidiennement et généralement payés tous les mois. Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2025, le Fonds a engagé des frais de gestion de 195 212 \$. Ces frais de gestion ont été encaissés par le gestionnaire dans le cadre de l'exploitation quotidienne du Fonds, qui comprend notamment la gestion du portefeuille, la maintenance des systèmes de portefeuille utilisés pour la gestion du Fonds, le maintien du site Web www.evolveetfs.com et la prestation de l'ensemble des autres services comme le marketing et la promotion.

Frais d'exploitation

À moins que le gestionnaire n'y renonce ou ne les rembourse, tous les frais d'exploitation du Fonds qui sont engagés relativement à l'exploitation et à l'administration du Fonds sont payés par le Fonds. Ces frais comprennent notamment, mais sans s'y limiter : les frais d'expédition et d'impression des rapports périodiques aux porteurs de parts; les frais payables à l'agent chargé de la tenue des registres et agent des transferts et au dépositaire; les frais raisonnables que le gestionnaire ou ses agents ont engagés dans le cadre de leurs obligations courantes envers le Fonds; les frais engagés par les membres du CEI liés au CEI; les frais liés à la conformité au Règlement 81-107; les frais liés à l'exercice, par un tiers, des droits de vote rattachés aux procurations; les primes d'assurance pour les membres du CEI; les honoraires payables aux auditeurs et aux conseillers juridiques du Fonds; les frais de dépôts réglementaires, les frais de bourse et de licence (le cas échéant) et les frais de CDS; les frais bancaires et les intérêts se rapportant à tout emprunt (le cas échéant); les frais de maintenance du site Web; les frais liés à la conformité à l'ensemble des lois, aux règlements et aux politiques applicables, y compris les frais liés aux exigences de dépôt continues, comme les frais de rédaction et de dépôt des prospectus; les honoraires des avocats, des comptables et des auditeurs; les frais du fiduciaire, du consultant en ether (le cas échéant), de CF Benchmarks (en ce qui concerne la licence d'indice ou les frais de consultation, le cas échéant), du dépositaire et du gestionnaire engagés relativement à des questions qui ne relèvent pas du cours normal des activités du Fonds. Les frais additionnels que le Fonds doit également payer comprennent les taxes et les impôts payables par le Fonds auxquels il est assujéti, y compris l'impôt sur le revenu, les taxes de vente (notamment la TPS/TVH) et les retenues d'impôt ; les frais engagés à la dissolution du Fonds ; les frais extraordinaires que le Fonds peut engager et toutes les sommes payées au titre de la dette (s'il y a lieu) ; les frais liés aux assurances et aux poursuites ou procédures juridiques se rapportant au Fonds ou à ses actifs ou visant à protéger les porteurs de parts, le fiduciaire, le gestionnaire et les administrateurs, dirigeants, employés ou mandataires de chacun de ceux-ci ; les frais liés à l'indemnisation du fiduciaire, des porteurs de parts, du gestionnaire et des administrateurs, dirigeants, employés ou mandataires de chacun de ceux-ci dans la mesure où la déclaration de fiducie le permet ; et les frais liés à la préparation, à l'impression et à la mise à la poste des renseignements destinés aux porteurs de parts relativement aux assemblées des porteurs de parts. Le Fonds est également responsable de l'ensemble des courtages et des autres frais liés aux opérations de portefeuille ainsi que des frais extraordinaires du Fonds qui peuvent être engagés à l'occasion, y compris les commissions et autres coûts d'opérations du portefeuille associés à l'exécution d'opérations de placement du Fonds dans les ethers.

FNB ether Evolve

30 juin 2025

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent des informations financières clés sur le Fonds et visent à aider les lecteurs à comprendre ses résultats financiers pour la période indiquée.

Actif net par part du Fonds¹

	30 juin 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Pour les périodes terminées les :	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)
Parts de FNB non couvertes libellées en dollars canadiens – actif net par part²					
Actif net par part au début de la période	11,55	8,13	4,20	13,60	8,00
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des charges	(0,08)	(0,21)	(0,11)	(0,13)	(0,15)
Gains (pertes) réalisés	(0,16)	1,03	(0,96)	(2,03)	0,48
Gains (pertes) latents	(2,96)	3,21	5,04	(7,19)	2,00
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(3,20)	4,03	3,97	(9,35)	2,33
Actif net par part à la fin de la période	8,23	11,55	8,13	4,20	13,60
Parts de FNB non couvertes libellées en dollars américains – actif net par part					
Actif net par part au début de la période	14,43	10,16	5,25	17,00	10,00
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des charges	(0,10)	(0,26)	(0,14)	(0,18)	(0,19)
Gains (pertes) réalisés	(0,19)	1,18	(1,15)	(2,44)	0,56
Gains (pertes) latents	(4,44)	4,67	6,18	(9,95)	6,44
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(4,73)	5,59	4,89	(12,57)	6,81
Actif net par part à la fin de la période	10,29	14,43	10,16	5,25	17,00

- 1 Ces renseignements proviennent des états financiers intermédiaires non audités du Fonds au 30 juin 2025 et des états financiers annuels audités aux 31 décembre 2024, 2023, 2022 et 2021. Les activités liées aux parts de FNB non couvertes libellées en dollars canadiens et aux parts de FNB non couvertes libellées en dollars américains ont commencé le 19 avril 2021.
- 2 L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation à la date considérée. L'augmentation (la diminution) liée à l'exploitation se fonde sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.
- 3 Les montants par part sont exprimés en dollars américains.

Ratios et données supplémentaires du Fonds

	30 juin 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Pour les périodes terminées les :					
Parts de FNB non couvertes libellées en dollars canadiens – ratios et données supplémentaires					
Valeur liquidative totale (\$) ⁴	43 084 805	56 268 336	43 901 382	23 315 975	74 699 759
Nombre de parts en circulation ⁴	5 234 500	4 871 500	5 397 500	5 549 500	5 492 600
Ratio des frais de gestion ⁵	2,00 %	1,97 %	1,75 %	1,84 %	1,23 %
Ratio des frais d'opérations ⁶	0,02 %	0,03 %	0,05 %	0,05 %	0,02 %
Taux de rotation du portefeuille ⁷	14,73 %	46,35 %	27,22 %	39,35 %	21,63 %
Valeur liquidative par part (\$)	8,23	11,55	8,13	4,20	13,60
Cours de clôture (\$)	8,41	11,32	7,99	4,20	13,12

FNB ether Evolve

30 juin 2025

Ratios et données supplémentaires du Fonds (suite)

Pour les périodes terminées les :	30 juin 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Parts de FNB non couvertes libellées en dollars américains – ratios et données supplémentaires					
Valeur liquidative totale (\$) ⁴	2 784 565	4 584 892	4 681 728	2 660 079	16 335 259
Nombre de parts en circulation ⁴	270 700	317 700	460 700	506 700	960 900
Ratio des frais de gestion ⁵	1,98 %	1,97 %	1,72 %	1,84 %	1,21 %
Ratio des frais d'opérations ⁶	0,02 %	0,03 %	0,05 %	0,05 %	0,02 %
Taux de rotation du portefeuille ⁷	14,73 %	46,35 %	27,22 %	39,35 %	21,63 %
Valeur liquidative par part (\$)	10,29	14,43	10,16	5,25	17,00
Cours de clôture (\$)	10,55	14,16	9,92	5,28	16,40

4 Ces renseignements sont présentés au 30 juin 2025 et aux 31 décembre 2024, 2023, 2022 et 2021.

5 Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges plus la taxe de vente harmonisée (exclusion faite des distributions, des commissions et des autres coûts d'opérations du portefeuille) de la période indiquée et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période.

6 Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et des autres coûts d'opérations du portefeuille, exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période.

7 Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds au cours de la période sont élevés, et plus il est probable qu'un investisseur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Rendement passé

Les renseignements sur le rendement ne tiennent pas compte des frais de souscription, de rachat et de distribution, de l'impôt sur le résultat à payer par les porteurs de parts, ni des frais optionnels qui, s'il y a lieu, auraient pour effet de réduire le rendement. Les données sur le rendement supposent que toutes les distributions effectuées par le Fonds au cours des périodes indiquées ont été réinvesties dans des titres additionnels du Fonds. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement indicatif de son rendement futur.

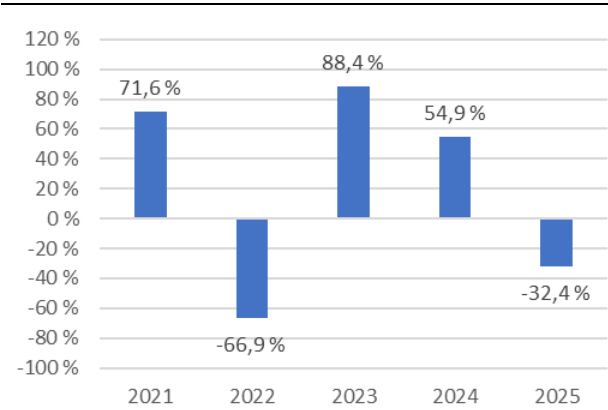
Rendements annuels

Les graphiques ci-après présentent le rendement des parts de FNB non couvertes libellées en dollars canadiens et des parts de FNB non couvertes libellées en dollars américains pour les exercices indiqués et pour la période de six mois terminée le 30 juin 2025. Ils indiquent, en pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour d'une période comptable, d'un placement effectué le premier jour de cette période comptable.

FNB ether Evolve

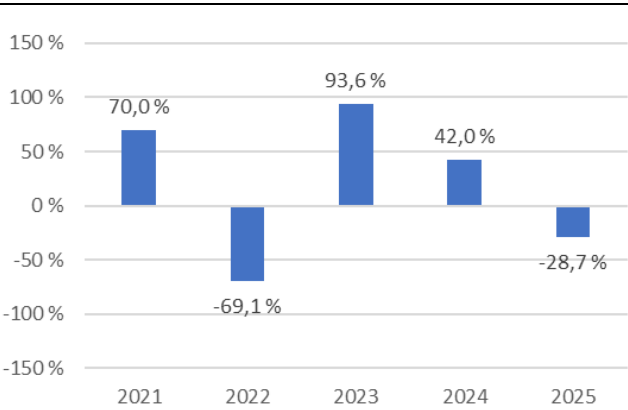
30 juin 2025

Parts de FNB non couvertes libellées en dollars canadiens ETHR¹



1 Les activités liées aux parts de FNB non couvertes libellées en dollars canadiens ont commencé le 19 avril 2021. Les rendements présentés sont fondés sur la valeur liquidative équivalente en dollars américains.

Parts de FNB non couvertes libellées en dollars américains ETHR/U²



2 Les activités liées aux parts de FNB non couvertes libellées en dollars américains ont commencé le 19 avril 2021.

Aperçu du portefeuille

Ensemble des titres

Titre	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Ethereum	100,0
Total	100,0

Répartition sectorielle

Portefeuille par catégorie	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Actifs numériques	
Ethereum	100,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,4
Autres actifs, moins les passifs	(0,4)
Total	100,0

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations que réalise le Fonds. Des mises à jour trimestrielles sont disponibles sur notre site Web, à l'adresse www.evolveetfs.com.



FNB ether Evolve